



Les quartiers de Lille ont besoin de vous ! L'Adie recrute un(e) conseiller(e) local(e)

Vous avez envie de contribuer au dynamisme et au développement des quartiers de Lille :

- Rejoignez notre équipe et participez à la création ou au développement d'activités économiques dans les quartiers
- Devenez la personne référente sur l'entrepreneuriat dans les quartiers de Lille.

Pourquoi nous rejoindre ?

- **Un projet qui vous ressemble :** vous travaillerez sur un territoire que vous connaissez et pour lequel vous avez à cœur de créer des opportunités.
- **Un impact concret :** vous apporterez des solutions (financement, conseils) aux personnes habitant sur les quartiers pour réaliser leurs projets professionnels et à améliorer leur quotidien.
- **Une équipe soudée :** vous intégrerez une équipe dynamique et engagée, prête à vous soutenir dans vos missions.

À l'Adie, vous bénéficierez d'une formation solide, d'un appui personnalisé et d'une réelle autonomie pour mener à bien vos missions.

Vos missions :

- **Développer le réseau local :** identifiez les besoins des habitants des quartiers et créez des partenariats avec les acteurs locaux.
- **Promouvoir l'entrepreneuriat :** organiser des événements et des ateliers pour sensibiliser aux opportunités de créer une entreprise.
- **Financer et conseillers les entrepreneurs(es) :** de l'idée à la réalisation, vous serez leur guide et leur soutien.

Votre profil :

- **Un ancrage local :** vous connaissez les spécificités des quartiers de Lille et vous avez un réseau relationnel développé.
- **Un esprit entrepreneurial :** vous êtes dynamique, créatif(ve), vous prenez des initiatives et aimez relever les défis.
- **Un sens de l'écoute et de la pédagogie :** Vous savez adapter votre discours à tous les publics et susciter l'intérêt pour l'entrepreneuriat.

Vous êtes prêts(es) à relever ce défi ?

Contactez Benjamin THEODORE à btheodore@adie.org ou au 07 56 30 97 78

Pour en savoir plus sur l'Adie, nous vous invitons à aller sur <https://www.adie.org/>